



*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

*Communiqué de presse*

[www.budget.gouv.fr](http://www.budget.gouv.fr)

Paris, le 7 mars 2012

N° 529 - 128

## Lutte anti-blanchiment : forte augmentation du nombre de signalements

François BAROIN, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et Valérie PECRESSE, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État, Porte-parole du Gouvernement, se félicitent des résultats du service à compétence nationale Tracfin en 2011.

Le travail d'analyse de la cellule de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme a porté sur environ 24.000 informations reçues, chiffre en hausse de 19 % par rapport à 2010.

Le service a transmis 495 dossiers à l'autorité judiciaire contre 404 l'année précédente (+ 23 %). Les enjeux financiers de ces dossiers se sont révélés très variables : un quart représente des montants supérieurs à 1 millions d'euros et un tiers entre 100.000 et 500.000 euros. Par ailleurs, Tracfin a adressé à d'autres autorités administratives, telles que l'administration fiscale, les douanes, les services de renseignements 569 notes contre 482 en 2010. Au total, ce sont donc 1064 affaires qui ont été transmises.

Ces résultats démontrent l'attachement des autorités françaises à disposer d'un dispositif efficace de lutte anti-blanchiment, dans la ligne des exigences internationales posées par le Groupe d'action financière (GAFI).

### Contacts presse :

#### **Conseillers à la communication**

Cabinet de François BAROIN : 01 53 18 42 96

Cabinet de Valérie PECRESSE : 01 53 18 43 10

Chargée de communication de la direction : Mme Elisabeth AYMOND-VIAN - Tél : 01 57 53 27 67